

Nethys: Stéphane Moreau placé sous mandat d'arrêt

ET HOP IL EST ENFIN A SA PLACE



Après François Fornieri et Pierre Meyers, le juge d'instruction vient de priver de liberté Stéphane Moreau et Pol Heyse après deux journées d'audition, peut-on lire samedi soir sur le site du quotidien Le Soir. Egalement inculpée, Bénédicte Bayer a été libérée sous conditions.

Les deux ex-dirigeants du groupe liégeois Nethys, viennent à leur tour d'être inculpés dans l'affaire des indemnités de rétention. Ils sont également placés sous mandat d'arrêt et transférés à la prison de Lantin. Selon le Vif, le magistrat financier a inculpé les deux ex-hommes forts du comité de direction de l'entreprise liégeoise pour détournement, abus de biens sociaux et blanchiment d'argent. Bénédicte Bayer, elle, est sortie du Palais de justice samedi soir sur le coup de minuit, libérée sous conditions. Elle ne peut pas quitter le pays ni parler du dossier en cours à des tiers. François Fornieri, l'ancien président du comité de rémunération de Nethys, et Pierre Meyers, l'ex-président du conseil d'administration, ont aux été incarcérés à la prison de Marche-en-Famenne, pour détournement par personne exerçant une fonction publique et abus

de biens sociaux. Jacques Tison, également inculpé, a lui été libéré sous conditions. Au total, six personnes sont inculpées dans ce dossier, dont quatre sous mandat d'arrêt. Ils sont privés de liberté jusqu'à ce que la chambre du conseil examine leur cas, à huis clos, dans les cinq jours.